Texte 4 : Close test 2– Lingua francese (6 ects)

# **AA 2019-2020 2° SEM Lezione del 24 Marzo 2020**

# **Le Télétravail à l'époque du Coronavirus**

# **CORRIGE**

# En théorie, le télétravail apporte flexibilité et **liberté** au salarié, il est plus écologique, en abolissant les déplacements, et colle au désir d’autonomie de générations converties aux réseaux **sociaux** de masse. De plus, le développement du commerce en ligne banalise les relations marchandes dématérialisées. On peut donc **imaginer** une vraie rupture dans la transformation du travail.

# Reviendrons-nous sagement au bureau quand la tempête sera passée ? Nous serons en tout cas collectivement **transformés** par l’expérience. Après tout, elle s’inscrit dans la longue tendance, mise à jour par les sociologues depuis le début du XXe siècle, à l’individualisation de la société.

# Isolement et désocialisation

# Le télétravail comporte néanmoins **quelques** limites. D’abord, sa dépendance évidente aux technologies de l’information et au risque accru de piratage et de fraude. Même si l’invasion du numérique expose désormais à ce risque toutes les entreprises, télétravail ou pas.

# Celui-ci va **également** renforcer une autre grande tendance du travail au XXIe siècle, **celle** de la confusion entre vie professionnelle et vie privée. Une perméabilité déjà si visible avec les réseaux sociaux.

# Enfin, travailler à la maison porte le risque de l’isolement du salarié et de sa désocialisation, du moins par rapport à son groupe. Le collectif, **celui** qui dans l’entreprise se construit aussi à la machine à café et dans les rencontres de couloir, va-t-il se dissoudre dans le cyberespace et les réunions Skype ? Le risque est réel et explique en grande partie le succès mitigé de cette pratique **dont** on parle **depuis** plus de trente ans. Il porte en germe la bascule de l’individualisation à l’individualisme.